

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

FONDS
D'ACCOMPAGNEMENT
INTERMINISTÉRIEL
RESSOURCES HUMAINES



PROGRAMME 351

FONDS D'ACCOMPAGNEMENT INTERMINISTÉRIEL RESSOURCES HUMAINES

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Nathalie COLIN

Directrice générale de l'administration et de la fonction publique

Responsable du programme n° 351 : Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Le programme 351 « Fonds d'Accompagnement interministériel RH », créé par la loi de finances initiale pour 2019 et placé sous la responsabilité de la directrice générale de l'administration et de la fonction publique, participe au co-financement de la conception et de la mise en œuvre des plans d'accompagnement des réformes structurelles en matière de ressources humaines. Les projets portés par ce programme s'inscrivent dans les plans ministériels de transformation et doivent permettre d'accompagner les agents publics dont les missions et les emplois évoluent afin notamment de favoriser les mobilités fonctionnelles, géographiques, au sein de la fonction publique ou vers le secteur privé. Les projets financés portent sur des dispositifs de formation, de valorisation des compétences et des talents, d'acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de projets professionnels, ainsi que sur des indemnités versées aux agents pour faciliter les mobilités ou les départs hors de la fonction publique.

Les modalités d'organisation et de pilotage du fonds sont définies dans un cahier des charges publié sur le portail de la fonction publique. L'instruction des dossiers est assurée par la direction générale de l'administration et de la fonction publique en lien avec la direction du budget et la direction interministérielle de la transformation publique. Un comité de sélection, présidé par la directrice générale de l'administration et de la fonction publique avec la participation de la direction du budget, de la direction interministérielle de la transformation publique et de personnalités qualifiées compétentes en matière de RH sélectionne les dossiers au regard de critères fixés par le cahier des charges du fonds (qualité de la procédure proposée, cohérence du projet avec les enjeux de transformation ministériels, description détaillée des besoins, niveau de co-financement et impact sur les effectifs et la masse salariale). Afin de garantir la fluidité du processus de sélection, le comité se réunit autant que de besoin, en fonction des demandes portées par les ministères ou leurs opérateurs.

En 2020, 6 868 186€ dont 2 508 273€ de dépenses de personnel, ont été mobilisés sur le programme 351 pour co-financer treize projets de transformation. Le fonds a été sollicité pour suivre l'accompagnement de la réforme de deux réseaux de services déconcentrés : la transformation des pôles entreprises, emploi et économie (pôles 3E) des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité des finances publiques. Par ailleurs, sept établissements publics ont également bénéficié d'un co-financement dans le cadre de leurs plans de transformation (Institut français du cheval et de l'équitation, Météo France, Voies navigables de France, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Office nationale d'information sur les enseignements et les professions, Office Français de la Biodiversité et Réunion des musées nationaux – Grand Palais). En outre, le fonds a également co-financé deux réformes de l'administration centrale, la mutualisation des services en charge des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur et la réorganisation de la direction générale des entreprises. Enfin, le fonds a été mobilisé dans le cadre de la préfiguration des secrétariats généraux communs départementaux et des directions départementales en charge de l'emploi, du travail et des solidarités. Ce sont plus de 54 000 agents qui sont concernés par des transformations co-financées par le programme 351.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	S'assurer d'un fonctionnement efficient du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »
INDICATEUR 1.1	Efficienc e du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | BILAN STRATÉGIQUE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – S'assurer d'un fonctionnement efficient du fonds d'accompagnement interministériel
« Ressources Humaines »

INDICATEUR

1.1 – Efficience du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Délai d'instruction des projets à compter de l'accusé de réception des dossiers complets par le comité de sélection	jours		10,3	50	50	27,5	50

Commentaires techniques

Source des données: DGAFP - Bureau de la stratégie, de la gouvernance interministérielle et territoriale des politiques RH et de l'appui aux réformes.

Mode de calcul: Somme des délais d'instruction des projets à compter de l'accusé de réception des dossiers complets par le comité de sélection / Nombre de projets retenus par le comité de sélection

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les plans de transformation ministériels connaissent des degrés de maturité et d'exécution divers. L'appel à projet au fil de l'eau permet d'assurer une mobilisation rapide du FAIRH au plus près de la temporalité propre à chaque réforme. L'indicateur de performance du programme 351 est relatif au délai d'instruction des projets à compter de l'accusé de réception des dossiers complets par le comité de sélection. Il est utilisé en gestion afin de garantir un délai réduit entre la réception d'un dossier complet et la décision du comité de sélection pour permettre au porteur du projet de connaître rapidement les plafonds de co-financement alloués.

Fixé initialement à 60 jours en 2019, le délai moyen constaté d'instruction à compter de la réception d'un dossier complet était légèrement supérieur à 10 jours en 2019, ce qui a conduit à fixer une nouvelle cible à 50 jours en 2020. Le délai d'instruction moyen constaté pour 2020 est de 27,5 jours. L'allongement constaté par rapport à 2019 s'explique par les impacts de la crise sanitaire et plus particulièrement la période de premier confinement au printemps.

Le délai moyen entre la réception du dossier initial et sa présentation en comité est de 59 jours. En effet, sur les six dossiers reçus en 2020, cinq ont fait l'objet d'une demande de compléments en cours d'instruction. Ces demandes portent pour l'essentiel sur des précisions à apporter quant aux modalités de calcul des dépenses prévisionnelles présentées dans ces dossiers. Aucun dossier n'a nécessité plus d'une itération entre les services instructeurs et les porteurs de projets. En outre, les porteurs de projets ont, dans l'ensemble, fait preuve d'une grande réactivité pour la production des éléments complémentaires demandés.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000 0	50 000 000
Total des AE prévues en LFI	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-29 287 549	-7 203 063	-36 490 612	
Total des AE ouvertes	10 712 451	2 796 937	13 509 388	
Total des AE consommées	0	0	0	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000 0	50 000 000
Total des CP prévus en LFI	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-29 287 549	-7 203 063	-36 490 612	
Total des CP ouverts	10 712 451	2 796 937	13 509 388	
Total des CP consommés	0	0	0	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 351

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
				0
Total des AE prévues en LFI	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Total des AE consommées	0	0		0

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000 0
Total des CP prévus en LFI	40 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Total des CP consommés	0	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	40 000 000	0	0	40 000 000	0
Rémunérations d'activité	0	40 000 000	0	0	40 000 000	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	0	10 000 000	0	0	10 000 000	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	0	10 000 000	0	0	10 000 000	0
Total hors FdC et AdP		50 000 000			50 000 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-29 287 549			-29 287 549	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-7 203 063			-7 203 063	
Total*	0	13 509 388	0	0	13 509 388	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/11/2020					463 803	4 359 913	463 803	4 359 913
Total					463 803	4 359 913	463 803	4 359 913

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020					28 823 746	2 843 150	28 823 746	2 843 150
Total					28 823 746	2 843 150	28 823 746	2 843 150

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général					29 287 549	7 203 063	29 287 549	7 203 063

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000 0	40 000 000	10 000 000	50 000 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	40 000 000	10 000 000	50 000 000	40 000 000	10 000 000	50 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-29 287 549	-7 203 063	-36 490 612	-29 287 549	-7 203 063	-36 490 612
Total des crédits ouverts	10 712 451	2 796 937	13 509 388	10 712 451	2 796 937	13 509 388
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés	+10 712 451	+2 796 937	+13 509 388	+10 712 451	+2 796 937	+13 509 388

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Le programme participe au financement des plans d'accompagnement de réformes structurelles en matière de ressources humaines. Ce financement intervient par transferts de crédits, il n'y a donc pas de consommation directe de crédits.

En 2020, dix programmes ont bénéficié d'un transfert depuis le programme 351 pour 463 803 € en titre 2 et 4 349 913 € en hors titre 2.

La DGFIP a également présenté un projet concernant le nouveau réseau de proximité des finances publiques. Les crédits accordés se sont élevés à 2 044 470 € en titre 2. Les programmes 156 et 351 relevant du ministère de l'Action et des comptes publics en début d'année 2020, le transfert a été réalisé avec la loi de finances rectificative par une moindre annulation des crédits sur le P156 et une sur-annulation d'un montant équivalent sur le P351.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	40 000 000	10 000 000	50 000 000	40 000 000	10 000 000	50 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	40 000 000	10 000 000	50 000 000	40 000 000	10 000 000	50 000 000

MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Il n'y a pas eu de modifications de la maquette au PAP 2020.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les mouvements réglementaires ayant affectés les crédits votés en loi de finances sont les suivants :

- Décret n°2020-1448 du 24 novembre 2020 portant transfert de crédits pour un montant de 4 823 716 € en AE et CP dont 463 803 € en titre 2 du programme 351 à destination des programmes suivants :

INTITULÉ DU PROGRAMME,	Numéro du programme	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes	CRÉDITS de paiement ouverts
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	149	370 269	370 269
Patrimoines	175	189 959	189 959
Infrastructures et services de transports	203	413 276	413 276
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	159	1 112 956	1 112 956
Développement des entreprises et régulations	134	430 204	430 204
Stratégie économique et fiscale	305	33 599	33 599
Administration territoriale de l'Etat	354	1 605 320	1 605 320
Paysage, eau et biodiversité	113	505 847	505 847
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	216	8 620	8 620
Soutien de la politique de l'éducation nationale	214	153 666	153 666

- La loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificatives pour 2020 a annulé :

- 28,8 M€ en AE et en CP en titre 2, dont 2,04 M€ ont été symétriquement crédités au programme 156 pour financer le plan de transformation de la DGFIP, et le solde au titre de crédits sans objet ;
- 2,8 M€ en AE et en CP en hors titre 2.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

L'ensemble des crédits du programme est labélisé en grand plan d'investissement. A ce titre, ils sont exonérés de réserve de précaution.

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 2 796 937	CP ouverts en 2020 * (P1) 2 796 937
AE engagées en 2020 (E2) 0	CP consommés en 2020 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 2 796 937	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 0	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 0	
AE engagées en 2020 (E2) 0	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 0	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	40 000 000	10 000 000	50 000 000

Le programme 351 a bénéficié en LFI de 40 M€ en T2 et 10 M€ en HT2.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	40 000 000		40 000 000	
Rémunérations d'activité	40 000 000		40 000 000	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	10 000 000		10 000 000	
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 000 000		10 000 000	
Total	50 000 000		50 000 000	

Prévision **LFI 2020** : 50 M€ en AE et en CP dont 10 M€ en HT2

Le programme ne consomme pas directement ses crédits mais les transfère dans le cadre de co-financement de projets.

En 2020, le programme 351 a co-financé les actions d'accompagnement en matière de ressources humaines de treize projets de transformation pour un montant total de 6 868 186 € dont 2 508 273 € de dépenses de personnel.

Une partie des financements a été effectuée fait via un décret portant transfert de crédits pour un montant de 4,82 M€ en AE et CP dont 0,46 M€ en titre 2 (Décret n°2020-1448 du 24 novembre 2020).

Les financements hors titre 2 (4,35 M€) relèvent du titre 3 et correspondent aux co-financements de subventions pour charges de service publics versées pour accompagner les transformations de sept établissements publics, de deux projets de réforme de l'organisation territoriale de l'État et d'un projet de réforme de l'administration centrale.

Ils se répartissent comme suit :

- 0,87 M€ pour le programme 159 au bénéfice de Météo France (co-financement à hauteur de 50 % portant sur des dépenses d'indemnités de départ volontaire (IDV) et de primes de restructurations de services (PRS) et d'expertises CHSCT) ;
- 0,41 M€ pour le programme 203 au bénéfice de Voie navigables de France (co-financement à hauteur de 50 % pour la poursuite des actions relevant de la phase de conception du projet – actions d'évaluation et d'anticipation des effets de la restructuration en matière de ressources humaines – accompagnement à la transformation, accompagnement du top management, coaching, ligne d'écoute et prévention des RPS,...) ;
- 0,37 M€ pour le programme 149 au bénéfice de l'Institut français du cheval et de l'équitation (cofinancement à hauteur de 50 % pour le financement d'IDV, de PRS et pour le renforcement de la DRH;

- 0,19 M€ pour le programme 175 au bénéfice de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais (cofinancement à hauteur de 50% de ruptures conventionnelles collectives et d'actions d'accompagnement des agents rendues nécessaires par la fermeture de l'établissement pendant trois ans – plan de formation, accompagnement humain, mesures d'accompagnement, recours à un cabinet spécialisé pour la gestion des ruptures conventionnelles collectives et l'accompagnement au changement) ;
- 0,24 M€ pour le programme 159 au bénéfice du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (co-financement à hauteur de 50 % d'IDV, de formation à la transformation, d'accompagnement à la conception et au pilotage, d'études d'impacts RH, de coaching individuel et d'expertises CHSCT) ;
- 0,51 M€ pour le programme 113 au bénéfice de l'Office français de la biodiversité (co-financement à hauteur de 50 % d'IDV et de dépenses liées à l'accompagnement, à la médiation et à la prévention des RPS) ;
- 0,15 M€ pour le programme 214 au bénéfice de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (co-financement à hauteur de 50 % d'IDV et de PRS ainsi que des prestations d'accompagnement à la mobilité des agents dont les missions sont transférées – bilan de compétences, coaching, études d'impacts RH, outplacement) ;
- 1,6 M€ pour le programme 354 au bénéfice des préfigurations des secrétariats généraux communs départementaux (ce projet a bénéficié d'un report de co-financement de 2019 à 2020 – co-financement à hauteur de 75 % pour 2019 et de 50 % pour 2020 pour le recours à un prestataire et la prise en charge des frais de déplacement afférents pour accompagner la conception de la réforme et appuyer son déploiement opérationnel) et des nouvelles directions départementales (co-financement à hauteur de 75 % de prestation de conseil pour l'accompagnement des préfigureurs des nouvelles directions départementales) ;
- 0,01 M€ pour le programme 216 au bénéfice de la création du service des achats, de l'innovation et la logistique du ministère de l'intérieur (co-financement à hauteur de 50 % de prestations d'accompagnement au changement des managers).

Les financements de titre 2 (2,5 M€) correspondent à des dépenses d'accompagnement effectuées sur :

- Le programme 134 dans le cadre de la réforme de l'administration centrale de la direction générale des entreprises (cofinancement à hauteur de 50 % de PRS et d'IDV pour un montant de 0,11 M€) et sur les programmes 134 et 305 dans le cadre de la transformation des pôles 3E des DIRECCTE (co-financement à hauteur de 50 % sur le programme 134 de PRS, d'IDV, d'indemnité spéciale de rupture conventionnelle 5ISRC) et d'indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle (IAMF) pour un montant de 0,32 M€ et sur le programme 305 de PRS et d'IDV pour un montant de 0,031M€) ;
- le programme 156 au bénéfice de la DGFIP pour 2,04 M€ pour la mise en œuvre du projet de nouveau réseau de proximité des finances publiques.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	40 000 000	10 000 000	50 000 000	0	0	0
Crédits de paiement	40 000 000	10 000 000	50 000 000	0	0	0

L'ensemble des crédits attribués, soit 6,86 M€, dans le cadre du cofinancement FAIRH ont participé au grand plan d'investissement en 2020.